

Montréal, le 20 juin 2016

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec Distribution  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M<sup>e</sup> Louis-Charles Bélanger  
Cain Lamarre Casgrain Wells  
75, avenue Québec, bureau 201  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A2

M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur  
LeChasseur avocats Ltée  
393, rue St-Jacques, bureau 258  
Montréal (Québec) H2Y 1N9

**Objet : Demande de fixation des conditions d'installation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda**  
**Dossier de la Régie : R-3895-2014**

---

Chers confrères,

Le dossier mentionné en objet est suspendu depuis le 7 novembre 2014, à la demande des parties, afin de permettre des négociations.

Depuis, la Régie de l'énergie (la Régie) a écrit aux parties à plusieurs reprises afin de s'enquérir de l'évolution du dossier et a été informée, lorsqu'elle l'a été, que la suspension devait être prolongée.

Dans ce contexte, et puisqu'elle souhaite traiter le présent dossier en temps opportun, le cas échéant, la Régie convoque, par la présente, les parties à une rencontre préparatoire par conférence téléphonique qui aura lieu **le 5 juillet 2016, à compter de 14h** et lors de laquelle le seul sujet à l'ordre du jour sera la pertinence de maintenir le présent dossier suspendu.

D'ici là, nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/vd